

Le mas de l'escale

Conditions Générales de Vente

Ces conditions générales de vente sont destinées à l'usage de la réservation de séjours en chambres d'hôtes au « mas de l'escale » situé 111 chemin de l'escale – 34380 Viols le fort. Elles constituent le cadre de réservation entre la propriétaire Muriel LAURENT et le client d'un séjour en chambre d'hôtes.

Article 1 – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services de réservation des chambres et de prestations annexes proposés par l'établissement « le mas de l'escale » à ses clients.

Les caractéristiques principales des services proposés, sont présentées sur le site internet de l'établissement (www.lemasdelescale.com).

Les clients sont tenus d'en prendre connaissance avant toute réservation. Le choix et l'achat d'une prestation est de la seule responsabilité du client.

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les conditions de la vente des prestations par le propriétaire au client pour la durée et aux conditions déterminées aux présentes.

Article 2 – Durée du séjour

La durée du séjour est fixée par le client et convenue avant l'entrée dans les lieux. La durée du séjour peut être d'une nuit en basse saison (du 16 septembre au 14 juin). La durée du séjour est au minimum de deux nuits en haute saison (du 15 juin au 15 septembre). Le client ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Article 3 – Réservations

La disponibilité des chambres sera à confirmer par le propriétaire.

Article 4 – Conclusion de la réservation

La réservation devient effective dès lors que le locataire majeur aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 30 % du montant total de la réservation.

Pour les séjours dont la durée est inférieure à 5 jours, le règlement de la totalité de la réservation doit être effectué avant l'arrivée.

Pour les séjours dont la durée est supérieure à 5 jours, le règlement de la totalité de la réservation doit être effectué 14 jours avant l'arrivée.

Pour les demandes de réservation effectuées à moins de 14 jours de l'arrivée, l'intégralité du montant de la réservation sera demandée.

Le prix de la location s'entend toutes charges comprises (charges eau/électricité/chauffage, wifi, mise à disposition du linge de maison). Les tarifs comprennent les petits déjeuners. La taxe de séjour est comprise dans le prix de la réservation. Elle est acquittée par le propriétaire mensuellement auprès de la communauté de commune du grand pic Saint Loup.

Aucune contestation concernant le prix du séjour ne pourra être prise en compte après la réservation effective. Il appartient au client d'apprécier avant la réservation si le prix lui convient au regard de la prestation.

Article 5 – Conditions d’annulation

Toute annulation doit être notifiée au propriétaire avant l’entrée dans les lieux. L’acompte reste acquis par le propriétaire.

Si l’annulation intervient moins de 14 jours avant la date prévue d’entrée dans les lieux, le propriétaire pourra demander le solde du montant du séjour.

Si l’annulation intervient plus de 14 jours avant la date prévue d’entrée dans les lieux, le client pourra demander le remboursement du montant du séjour.

Si le client ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d’arrivée de la réservation, le propriétaire peut disposer de son hébergement.

Si le séjour est écourté par le client, le prix du séjour reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 6 – Annulation par le propriétaire

En cas d’annulation par le propriétaire, celui-ci reverse au client l’intégralité des sommes versées au titre de l’acompte ou du paiement intégral de la réservation.

Article 7 – Arrivée / Départ

Les arrivées se font entre 16h00 et 20h00. Le client est tenu de prévenir le propriétaire en cas d’arrivée tardive.

Les départs se font au plus tard à 11h00 le jour où la chambre doit être libérée.

Article 8 – Règlements des séjours

Les règlements peuvent se faire par virement, chèque ou espèces.

Article 9 – Utilisation des lieux

Les chambres sont présentées aux clients lors de leur arrivée. Il appartient au client de prévenir le propriétaire si un élément est défectueux. Les plateaux de courtoisie sont refaits à la demande une fois par jour. Les serviettes sont changées une fois durant le séjour pour les séjours de plus de 8 jours.

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la chambre et en faire usage conformément à la destination des lieux. Les enfants sont sous l’unique et entière responsabilité de leurs parents ou personnes les accompagnant.

Pour la quiétude des clients, l’utilisation des installations (spa, piscine, boulodrome) n’est accessible que de 10h00 à 20h00.

Spécifiquement pour l’utilisation du spa, il est demandé à chaque utilisateur de prendre une douche savonnée avant sa pratique.

L’établissement met à disposition une douche extérieure.

Article 10 – Capacité

Le nombre de personnes occupant les chambres est limité à deux personnes.

Article 11 – Animaux

Par mesure d’hygiène et pour le respect de tous, les animaux domestiques ou autres ne sont pas acceptés dans l’établissement. En cas de non-respect de cette clause par le client, le propriétaire peut refuser le séjour. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 12 – Assurances

Le propriétaire s’engage à assurer les chambres contre les risques locatifs.

Article 13 – Tabac

Il est formellement interdit de fumer dans les chambres. Des cendriers sont disponibles à l'extérieur, notamment sur les terrasses privatives.

Article 14 – Litiges

Les présentes Conditions Générales de Ventes sont régies par la loi française. Seul le Tribunal du ressort du lieu de la Maison d'Hôtes objet de la location est compétent. Il est cependant rappelé que le recours préalable à un mode de résolution amiable des différends est imposé suivant décret du 11 décembre 2019. Ainsi, une tentative de résolution amiable du différend doit être privilégiée.

Les présentes Conditions Générales de Ventes sont modifiables à tout moment sans préavis. L'acceptation et le respect de ces Conditions Générales de Ventes sont réputés acquis dès le versement de l'acompte.